



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E84857

VALABLE JUSQU'AU 28/05/2026

ÉDITÉ LE 25/04/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/04/2004

Forme juridique : SARL

Capital : 12 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC LE CREUSOT B452972193

Siret : 452 972 193 00026

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 49 379 02

Assurance Responsabilité Travaux :
MMA IARD 125538771

Assurance Responsabilité Civile :
MMA IARD 125538771

Situation fiscale et sociale : A jour au 25/04/2025

Raison sociale : SARL ERE CLIM PROCESS

20 RUE DE CHEVROCHE
71200 SAINT-SERNIN-DU-BOIS

Téléphone : 03 85 55 43 28

Portable : 06 15 32 92 96

Fax :

Site Internet : www.ereclimprocess.com

E-mail : mpolicarpo@ereclimprocess.fr

Responsabilité légale :
POLICARPO MARC GÉRANT

Effectif moyen : 2 Tranche de classification : EFF1

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures en maison individuelle, petit collectif et petit tertiaire Mention RGE	16/05/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	05/05/2022
7122	Isolation thermique par l'intérieur Mention RGE	16/05/2024
7131	Isolation thermique par l'extérieur (Technicité courante) Mention RGE	06/04/2023

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	11/05/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des murs par l'extérieur	16/09/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE MACON
94, RUE DE LYON
71000 MACON

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.